

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 12 novembre 2024

OBJET :

Ouvertures dominicales des commerces en 2025

Rapporteur : M. le MAIRE

Délibération n° 2

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le régime des dérogations au principe du repos hebdomadaire a été modifié par la Loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques. Elle permet dorénavant au Maire d'autoriser les commerces de détail à ouvrir un maximum de 12 dimanches dans l'année.

Cette liste doit être arrêtée par le Maire, conformément à l'article L3132-36 du Code du travail, avant le 31 décembre pour l'année suivante. De plus, il convient, que la décision du Maire intervienne après avis du conseil municipal, et dès lors que le nombre de dimanches autorisés est supérieur à 5, après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.

La Métropole du Grand Nancy a donc été saisie afin d'accorder la possibilité aux commerces de détail de déroger au repos dominical aux dates suivantes :

- 6 dimanches pendant les fêtes de fin d'année : 23/11, 30/11, 07/12, 14/12, 21/12 et 28/12,
- 2 dimanches pour l'ouverture des soldes : 05/01 (soldes d'hiver) et 29/06 (soldes d'été).

Afin de dynamiser le commerce local sur le territoire communal, il est proposé l'ouverture de dimanches supplémentaires les 31/08 et 07/09.

PROPOSITION

Il est proposé d'émettre un avis sur les dates proposées ci-dessus afin de permettre aux commerces de détail présents sur le territoire de la commune d'Essey-lès-Nancy de déroger à 10 reprises, pour l'année civile 2025, à l'obligation au repos dominical, conformément à l'article L.3132-36 du Code du travail.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à la majorité, 5 voix contre (MM. THOUVENIN – pouvoir MME MALARY, VOGIN, SAPIRSTEIN et BOURGUIGNON), 4 abstentions (pouvoir M. BRUNE, MM. GONCALVES et KOENIG, MME BLONDELET), la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 15 novembre 2024.

Pour extrait

Le secrétaire de séance,


Gilles BOURGUIGNON



Le Maire,


Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE ARRONDISSEMENT DE NANCY CANTON DE SAINT-MAX

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2024

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	21
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	31 octobre 2024
- Convocation distribuée le :	31 octobre 2024
- Affichage de la liste des délibérations le :	15 novembre 2024
- Affichage du procès-verbal le :	20 décembre 2024

PRÉSENTS

- M. LAURENT, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme SCHINDLER, M. ROSSIGNON, Mme DROUVILLE, Adjoints.

- M. SAPIRSTEIN, M. BOURGUIGNON, Mme LOZINGUEZ, M. GONCALVES, Mme BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, Mme DEL MANCINO, M. HOFFER, M. PERRI, Mme CHOPIN-RENAULD, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Nadine CADET à Mme Elise DROUVILLE
- M. Pierre BRUNE à M. Hubert ROSSIGNON
- Mme Gaëlle BARDOUL à M. Pascal LAURENT
- Mme MALARY à M. Jacques THOUVENIN
- Mme Aïcha MENZRI à Mme Brigitte SCHINDLER
- M. Jean-Louis KATZ à Mme Catherine CHOPIN-RENAULD

EXCUSÉE

- Mme Marjorie HOUSSIN

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- M. Gilles BOURGUIGNON

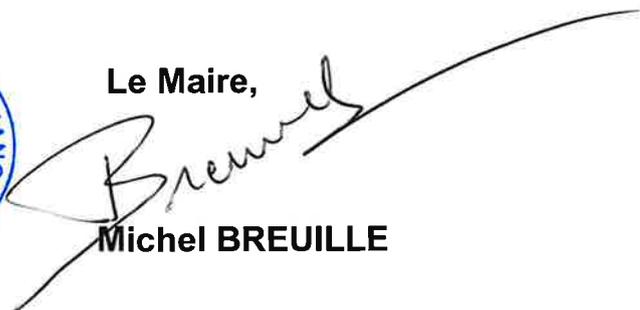
Pour extrait

Le secrétaire de séance,


Gilles BOURGUIGNON



Le Maire,


Michel BREUILLE